

**GRAND
LAC**


COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



JE RÉNOVE
GRAND LAC



POUR UN HABITAT MOINS ÉNERGIVORE



Grand Lac, votre communauté d'agglomération, anime et finance un programme de rénovation thermique de l'habitat : un programme sur 4 ans, de 2022 à 2025.

LES AVANTAGES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- Vous améliorez le confort thermique de votre logement, été comme hiver.
- Vous diminuez vos charges de chauffage ou d'énergie, avec un objectif de baisse d'au moins 35 % de vos consommations.
- Vous valorisez votre patrimoine immobilier.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La toiture, à elle seule, peut-être à l'origine de 30 % des déperditions de chaleur, les murs 25 % et les fenêtres 10 % à 15 %.

Les ponts thermiques peuvent coûter jusqu'à 10 % du chauffage.

Faites-vous accompagner pour une rénovation performante

Vous avez un projet de rénovation thermique ?

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Si vous habitez sur le territoire de Grand Lac, en maison individuelle ou en copropriété, vous pouvez être accompagné par un conseiller pour :

- Un conseil neutre et gratuit à chaque étape de votre projet.
- Un rendez-vous personnalisé près de chez vous.
- Un suivi complet de votre dossier :
 - visite sur place ;
 - évaluation énergétique de votre logement ;
 - consultation des entreprises ;
 - aide au montage du dossier de subventions.



JE RÉNOVE GRAND LAC

Maison individuelle ou copropriété



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller :



04 56 11 99 00



info@faire73.fr